

## **Bretagne. Une petite entreprise au service des criées dans le monde**

Sa société dans les Côtes-d'Armor, BuCoDi conçoit des logiciels pour 45 % des criées françaises, mais aussi au Royaume-Uni, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Pologne, Chine. Entretien David Gueltas, gérant de BuCoDi.

### **Pouvez-vous présenter votre entreprise ?**

J'ai créé BuCoDI (bureau de conseil et de développement informatique) en 1998, avec un associé, Rony Steelandt. J'avais 26 ans, deux BTS (électronique et informatique industrielle) en poche et à peine deux années d'expérience professionnelle. En 2008, mon associé décide de quitter l'entreprise pour la société Aucxis ; je reprends ses parts et décide de continuer l'aventure. Je suis aujourd'hui gérant de la société, avec un salarié technicien informatique.

### **Quelles sont les spécificités de votre entreprise ?**

Nous intervenons dans deux domaines : la vente aux particuliers et collectivités représente 25 % du chiffre d'affaires, les 75 % autres proviennent de la maintenance et création de logiciels pour les entreprises. La maintenance informatique se fait en sous-traitance pour la société belge Aucxis. Nous intervenons sur les systèmes de vente aux enchères pour les criées, marchés aux légumes sur le grand Ouest de Royan à Saint-Méloir-des-Ondes. En parallèle, je suis concepteur du logiciel Logic (logiciel de gestion), qui équipe 45 % des criées françaises, mais aussi au Royaume-Uni, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Pologne, Chine. Après une analyse des besoins spécifiques, je propose du logiciel sur mesure. En ce qui concerne la partie locale, j'équipe les particuliers, des mairies, écoles et des PME. C'est une clientèle fidélisée que je tiens à conserver.

### **Pourquoi Saint-Nicolas -du-Pélem ?**

Je suis originaire de Saint-Nicolas et, à l'époque, il n'existait de société informatique dans le secteur. Mais, actuellement, je pourrais m'installer à n'importe quel endroit dans le Centre-Bretagne, du moment que je sois situé à distance égale des côtes pour nos interventions sur site, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### **Comment envisagez-vous l'avenir ?**

Les contrats de maintenance nous permettent d'assurer la pérennité de notre entreprise. Nous avons plusieurs projets en cours. Je développe actuellement un logiciel de saisie des mouvements emballages sur tablette tactile pour la criée de Lorient. Le nouveau cahier des charges de France Agrimer sur la traçabilité du poisson doit rapidement se mettre en place sur toutes les criées. C'est un projet de grande ampleur. En local, nous travaillons sur divers projets pour les écoles : visioconférence, tablette.